



Escroquerie via Internet

Par **PhilB**, le **01/09/2020** à **17:52**

Bonjour

je suis victime d une escroquerie qui m a conduit à faire un virement sur un compte FRENCH BANK. Lors de l ajout du bénéficiaire ma banque m a demandé 48h pour valider les données. Les nom et prénom du bénéficiaire étaient usurpés et ne correspondaient pas au titulaire déclaré. J ai déposé plainte. L enquête est en cours. Il en ressort à ce stade que ce même numéro de compte a été utilisé à plusieurs reprises sous des noms différents qui apparaissent dans les ordres de virement. En outre, à chaque virement la somme est immédiatement débitée par carte. La banque créditrice a t elle manqué à son devoir de surveillance ?? Ma banque a t elle une responsabilité ?

Cordialement

Par **Visiteur**, le **01/09/2020** à **18:26**

Bonjour

Si vous avez signé un ORDRE de virement, la banque qui l'a exécuté ne peut pas être responsable si aucun élément ne lui indiquait une fausse identité.

Par **Marck.ESP**, le **09/08/2021** à **22:17**

Modération SPAM